

# POURQUOI PUBLIER VOTRE POI

( et sponsoriser le concept FRANCE POI )

## Constats

La France est à la traîne en ce qui concerne le recensement de ses points d'intérêt, en particulier touristiques.

Seuls les incontournables ( chaînes hôtelières, grandes attractions, patrimoine important ) se retrouvent signalés dans les guides, sont référencés et parfois géolocalisés sur les sites en lignes.

Les zones rurales sont particulièrement absentes de toute démarche de recensement, même si elles constituent une destination privilégiée pour le tourisme d'excursion.

Les Office de Tourisme sont rentrés dans un système commercial qui exclut de leur promotion les opérateurs qui n'adhèrent pas à leurs associations.

Pour se faire connaître et reconnaître, les opérateurs touristiques et les artisans/commerçants de proximité ont peu d'outils fédérateurs de leur potentiel. Pages jaunes, fléchage, brochures ... ont peu de visibilité et donc d'impact en terme de communication sur le public touristique.

## Vous pouvez prétendre au statut de POI car :

- Vous disposez d'une richesse patrimoniale remarquable
- Vous offrez un service professionnel de proximité et/ou des produits de qualité ou du terroir
- Vous contribuez à l'attractivité globale de votre commune
- Vous participez à l'image du savoir-faire local
- Vous méritez « le détour »
- Vous êtes demandé par les excursionnistes

## Etre recensé comme POI vous apportera :

- Une visibilité
  - o complète et de qualité au sein de l'ensemble du patrimoine et des autres POI de votre commune
  - o indépendante de tout organisme de promotion
  - o sur un site de référence nationale immédiatement identifié par simple requête sur internet au travers du label POI ou « point d'intérêt »
  - o de la clientèle utilisant la technologie GPS et à la recherche de données sur les POI's ( 8,5 millions de ménages en France d'ici fin 2008, soit 42 % des ménages motorisés )

- Une attractivité améliorée, par rapport à vos moyens de prospection classiques ( foires et marchés sans acheteurs, magasins d'exposition sans visiteurs )
- Une identification par une clientèle nouvelle, touristique ou de proximité, implicite ou induite
- Une accessibilité immédiate grâce à la géolocalisation par toute personne vous ayant identifié volontairement ou fortuitement
- Une notoriété comme sponsor de votre patrimoine local qui lui-même permettra d'élargir votre propre clientèle
- Une reconnaissance au sein de l'ensemble des opérateurs touristiques, et ce quelle que soit la dimension touristique de votre activité
- Une statistique intéressante puisque vous avez la possibilité de mesurer l'intérêt que suscite votre POI, au travers d'un livre d'or en ligne
- Une opportunité pour intégrer à plus long terme une série d'autres moteurs de géolocalisation de POI bientôt incontournables pour les touristes
- Un nouvel outil de valorisation du patrimoine et de promotion des entreprises touristiques, pour les organismes et collectivités soucieuses de leur attractivité

#### POURQUOI FRANCE POI.COM ?

- Seul site ayant l'ambition de donner à chaque POI une identification complète, quels que soient son statut touristique, sa taille, sa reconnaissance
- Seul site développant un référencement sur l'appellation POI déjà référencée par tous les GPS et PND
- Une relation unique avec les sponsors grâce au réseau innovant d'agents locaux garantissant la proximité nécessaire à la réalité et à la validité de l'information
- Site qui s'efforce de diffuser une information pertinente, à jour, crédibilisée par ces agents locaux
- Consultation au moyen d'une carte interactive et d'outils de requête sur la base de données des POI's
- Site recevant plus de 400 visites par jour, en début de carrière
- France POI veut devenir LE SITE PORTAIL DE REFERENCE en matière de POI géolocalisés et transférable à tout système PND et GPS